



FR

CONSEIL DE DIRECTION
98^{ème} session
Rome, 8 - 10 mai 2019

UNIDROIT 2019
C.D. (98) 12
Original: anglais
mars 2019

Point n° 12 de l'ordre du jour: Bibliothèque et activités de recherche

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Le document illustre les développements et les activités de la Bibliothèque en 2018, les perspectives pour 2019 et les propositions pour les années suivantes</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note des progrès réalisés et à réfléchir sur d'autres mesures</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programme de travail 2017 - 2019</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Elevé</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>UNIDROIT 2019 - C.D.(98) 2</i> <i>UNIDROIT 2018 – Etude LXV/Bourse: Impl. 29</i>

I. COOPERATION ET MISE EN RESEAU DE LA BIBLIOTHEQUE

1. En 2018, la Bibliothèque d'UNIDROIT a poursuivi sa stratégie de coopération avec d'autres bibliothèques romaines et étrangères.

II. CATALOGAGE ET MISE A NIVEAU DU LOGICIEL DE GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE

A. Mise à niveau du logiciel de gestion de la Bibliothèque

2. Le système de gestion du logiciel de la Bibliothèque Aleph500 a été mis à jour avec la dernière version Aleph 21.4.4 sans qu'il y ait eu d'interruption de service pour le personnel scientifique de l'Institut ou les chercheurs en Bibliothèque.

III. NUMERISATION

3. Lors de sa 96^{ème} session (Rome, mai 2017), le Conseil de Direction a décidé de procéder à la numérisation en interne des ouvrages de la Bibliothèque pour offrir à ses usagers davantage de matériel de recherche. Le projet a été considéré comme représentant une opportunité intéressante

de rendre les collections d'une grande bibliothèque, comme celle d'UNIDROIT, accessibles sous forme numérique.

4. Grâce au module de logiciel de gestion ADAM pour l'insertion des ouvrages numérisés dans le catalogue en ligne, distribué par la société Ex Libris, il est maintenant possible de connecter facilement une grande quantité de documents électroniques aux données du catalogue. Le scanner de livres professionnel "ALPHA PLANETARIO", commandé en décembre 2017, a été livré en février 2018. Grâce aux ressources techniques considérablement améliorées de la Bibliothèque d'UNIDROIT, le passage vers la numérisation partielle des collections de la Bibliothèque d'UNIDROIT a été assuré.

5. En 2018, la Bibliothèque d'UNIDROIT a ainsi entrepris un projet ambitieux de numérisation des ouvrages de la Bibliothèque. Environ 300 monographies et articles de la section du droit commercial international et de droit international ont été numérisés et les ouvrages numérisés ont été ajoutés au catalogue électronique. Afin de valoriser l'une des collections historiques les plus rares et les plus précieuses de la Bibliothèque, le projet a été modifié pour se consacrer au catalogage et la numérisation des monographies de la "Collection Gorla". En 1987, le Professeur Gino Gorla, ancien Professeur de droit comparé à l'Université de Rome "La Sapienza" a fait don à la Bibliothèque d'UNIDROIT de sa collection de livres anciens qu'il a consulté pour ses recherches sur la jurisprudence en Europe du XVII^{ème} siècle au début du XIX^{ème} siècle. Cette collection de 550 titres est composée de 900 volumes contenant des traités, des commentaires, des collections de *decisiones*, *resolutiones*, *consilia*, *responsa*, *allegationes* et *controversiae forenses* ainsi que des ouvrages ayant trait au droit commercial et au droit maritime.

6. Le personnel de la Bibliothèque vérifie la qualité des ouvrages précédemment numérisés. Après le contrôle de la qualité et le processus d'indexation, les ouvrages numériques sont intégrés dans la collection numérique et mis à la disposition des utilisateurs (avec droits privilégiés) pour la recherche. Conformément à ce qui a été décidé lors de la 96^{ème} session du Conseil de Direction, la Bibliothèque d'UNIDROIT poursuit la stratégie de la "numérisation à la demande". La numérisation des ouvrages moins recherchés peut être évitée et les ressources financières disponibles pour le projet peuvent être utilisées au mieux.

7. L'Institut est conscient de la nécessité d'examiner les éventuelles questions de droit d'auteur dans le processus de numérisation des livres et des documents, compte tenu notamment de la législation italienne révisée et stricte et du nouveau cadre de l'Union européenne en matière de droit de d'auteur. Le Secrétariat procède actuellement à une analyse juridique et de conformité approfondie du sujet.

CONSERVATION DE LA COLLECTION GORLA

8. L'un des projets futurs de la Bibliothèque, qui est hautement prioritaire, est la conservation de la partie la plus ancienne de la précieuse Collection Gorla. Les livres anciens peuvent être endommagés par plusieurs facteurs, notamment l'humidité, la chaleur, la lumière excessive du soleil et les mauvaises manipulations. Dès qu'un livre est exposé à une humidité excessive, à la chaleur ou à la lumière directe du soleil, la structure du livre peut être compromise au point où elle peut être endommagée de façon permanente. Des structures de stockage appropriées devraient être mises en place pour les matériaux fragiles. La Collection Gorla est actuellement soigneusement stockée sur les étagères de la Bibliothèque mais nous n'avons pas la certitude qu'une protection adéquate contre les effets négatifs de la lumière et de la poussière soit en place. Une expertise a donc été demandée à des spécialistes de la préservation du patrimoine documentaire, "L'Istituto centrale per il restauro e la conservazione del patrimonio archivistico e librario (ICRPCAL) <http://www.icpal.beniculturali.it/indice.html>" afin de conserver et de protéger adéquatement cette précieuse collection pour l'avenir. Des mesures seront adoptées immédiatement après la conclusion du rapport de l'expert.

9. Dans le but d'assurer la meilleure conservation possible, le Secrétariat est sur le point d'acquérir des étagères appropriées grâce auxquelles les documents rares peuvent être mieux

préservés et conservés pour l'avenir. A cette fin, un certain nombre de devis ont été demandés à diverses entreprises spécialisées dans la fabrication de meubles pour le stockage de livres anciens.

10. En outre, la salle où est conservée la Collection Gorla sera équipée d'un humidificateur pour éviter la destruction de livres de valeur en raison de la sécheresse.

NOUVEAU MOBILIER DES SALLES DE LECTURE

11. Les deux "petites" salles de lecture de la Bibliothèque (à savoir la salle de lecture qui accueille la plupart des stagiaires et des boursiers d'UNIDROIT, et celle où sont installés les chercheurs et les professeurs) ont été équipées de nouveaux meubles modernes et plus adéquats (bureaux et chaises).

ACQUISITIONS, DONATIONS, ECHANGES

12. En 2018, la Bibliothèque a vu augmenter son patrimoine de 989 titres dont 563 achetés, 132 obtenus sur la base d'un échange et 294 autres titres reçus à titre de don. L'augmentation constante des prix des publications et le manque chronique de ressources ont entravé le développement des collections de la Bibliothèque.

13. En 2018, comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des donations en nature de l'Institut Max-Planck de droit comparé et de droit international privé (Hambourg).

IV. COOPERATION AVEC DES INSTITUTIONS ACADEMIQUES

14. Conformément à sa politique des années précédentes, mais avec l'intention de la développer davantage à l'avenir, le Secrétariat d'UNIDROIT a encouragé la coopération avec des institutions universitaires et autres dans le cadre des activités d'UNIDROIT. Des accords de coopération ont été signés en 2018 avec l'Université Zhongnan d'Economie et de Droit (ZUEL) (République populaire de Chine), l'Université islamique Azad (Iran), la *Pontificia Universidad Católica de Valparaíso* (Chili), l'*Asociación Chilena de Derecho Internacional Privado* (ADIPRI), et en 2019 avec l'Université de Nicosie (Chypre), l'Université de Opole (Pologne) et l'Université Strathmore (Nairobi, Kenya) en vue de collaborer à des projets de recherche visant à promouvoir les objectifs et les réalisations d'UNIDROIT et de participer au Programme de bourses de recherche et stages d'UNIDROIT¹. Au cours des prochains mois, le Secrétariat envisage d'accroître considérablement les accords avec des centres de recherche et des universités. Des négociations sont en cours avec des universités internationales de haut niveau.

V. ACTIVITES DE RECHERCHE ET STAGE

15. Le *Programme de bourses de recherche et stages* d'UNIDROIT sont des outils importants pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT et les recherches connexes dans le domaine du droit international et comparé².

16. La Bibliothèque a reçu un total de 1.031 visiteurs et a accueilli 74 stagiaires et chercheurs provenant de 30 pays différents.

17. Alors que la plupart des universitaires et des chercheurs ont été accueillis sur une base indépendante, souvent financés par leur université, ou dans le cadre de programmes de coopération avec des institutions universitaires (voir ci-dessus), en 2018, dix chercheurs ont bénéficié d'une subvention dans le cadre du Programme de bourses de recherche grâce aux contributions du Ministère du commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM), de la Fondation d'UNIDROIT,

¹ Pour une liste des institutions universitaires ayant des accords de coopération avec UNIDROIT, voir: <https://unidroit.org/english/legalcooperation/agreements/190115-academic-institutions.pdf>.

² Pour une présentation complète du Programme de bourses de recherche et stages, y compris une liste des personnes accueillies actuellement et par le passé, voir: <https://unidroit.org/research-and-internships>.

ainsi que de membres du Conseil de direction d'UNIDROIT. Pour une présentation complète du Programme de bourses et de ses bénéficiaires en 2018, voir le Compte rendu d'exécution pour l'exercice 2018 (UNIDROIT 2018 - Etude LXV/Bourses: Impl. 29). Le Secrétariat exprime sa reconnaissance envers tous les donateurs en 2018 et espère qu'ils renouvelleront leur engagement financier et que de nouveaux donateurs pourront les rejoindre.

18. Profitant de la présence d'éminents chercheurs à UNIDROIT, à compter de janvier 2019, le Secrétariat a organisé une série de conférences et de présentations sur des thèmes liés aux domaines de recherche des chercheurs, auxquelles ont assisté des membres du Secrétariat d'UNIDROIT et des invités actuels au sein de la Bibliothèque ainsi que des experts externes intéressés. A cette fin, UNIDROIT s'est associé à des institutions telles que la Banque d'Italie ou l'Université Roma Tre.

19. Le Programme de bourses de recherche d'UNIDROIT accueille chaque année un certain nombre de stagiaires pour participer aux travaux du Secrétariat. Il est généralement demandé aux stagiaires de faire des recherches sur des points spécifiques d'un sujet choisi et d'aider les membres du personnel. En 2018, 31 stagiaires ont été accueillis (voir Rapport annuel 2018, C.D. (98) 2), p. 27).

20. Les personnes suivantes ont été accueillies en qualité d'assistants de recherche au sein du Secrétariat d'UNIDROIT: Mme Giuditta Giardini (Italie), LL.M Candidate 2019, Columbia Law School, New York, assistante de recherche auprès du Secrétariat d'UNIDROIT Secretariat travaillant sur les biens culturels; M. Hamza Abdul Hameed (Pakistan), Advanced LL.M., Université de Leyde, assistant auprès de la Fondation d'UNIDROIT et M. Paul Fabel (Allemagne), M.A. Relations internationales, Université de technologie de Dresde, Boursier Mercator en Affaires internationales, Fondation Mercator, Office fédéral des affaires étrangères, Berlin.

VI. ACTION DEMANDEE

21. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note des progrès réalisés et à examiner les mesures supplémentaires proposées par le Secrétariat.*